



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION XIII^E CONGRÈS OLYMPIQUE MISE À JOUR – JANVIER 2010

1. QU'EST-CE QU'UN CONGRÈS OLYMPIQUE ?

Un Congrès olympique est un vaste rassemblement de représentants des diverses parties constitutives du Mouvement olympique organisé par le Comité International Olympique (CIO).

Comme précisé à la Règle 4, chapitre 1 de la Charte olympique, le Congrès olympique est convoqué par le président, lequel le préside et en arrête la procédure.¹

Le rôle d'un Congrès olympique est consultatif, ses recommandations doivent être soumises à l'adoption de la Session du CIO.

Un Congrès n'est pas une manifestation régulière du calendrier du CIO, il est organisé à intervalles déterminés par le CIO.²

2. ÉLECTION DE LA VILLE HÔTE DU XIII^E CONGRÈS OLYMPIQUE

Neuf villes étaient candidates à l'organisation du XIII^e Congrès olympique en 2009 : Athènes (Grèce), Busan (Corée du Sud), Le Caire (Égypte), Copenhague (Danemark), Lausanne (Suisse), Mexico (Mexique), Riga (Lettonie), Taipei (Chine Taipei) et Singapour (Singapour).

¹ Voir chapitre 1, texte d'application de la Règle 4 de la Charte olympique, <http://www.olympic.org>

² Voir chapitre 1, texte d'application de la Règle 4 de la Charte olympique, <http://www.olympic.org>

Copenhague, la capitale danoise, a finalement été choisie le 8 février 2006 lors de la 118^e Session du CIO à Turin (Italie).

3. THÈMES DU XIII^E CONGRÈS OLYMPIQUE

À sa première réunion le 21 juin 2006, la commission du Congrès a indiqué que le Mouvement olympique faisait plus que jamais partie d'un environnement social complexe. Il n'existe plus dans une bulle étanche. Dès lors, il n'est plus possible de parler d'avenir sans envisager les interactions entre le Mouvement olympique et la société en général.

C'est pourquoi la commission a retenu "Le Mouvement olympique dans la société" comme titre général du Congrès.

La commission a décidé de concentrer les débats sur cinq thèmes généraux et quinze sous-thèmes.

Thème 1 : Les athlètes

- 1.1 Relations entre les athlètes, les clubs, les fédérations et les CNO
- 1.2 Protection de la santé lors de l'entraînement et en compétition
- 1.3 La vie sociale et professionnelle des athlètes pendant et après le sport de haut niveau

Thème 2 : Les Jeux Olympiques

- 2.1 Comment faire pour que les Jeux demeurent une manifestation de premier plan ?



- 2.2 Les valeurs olympiques
- 2.3 L'universalité et les pays en développement

Thème 3 : La structure du Mouvement olympique

- 3.1 L'autonomie du Mouvement olympique
- 3.2 La bonne gouvernance et l'éthique
- 3.3 Les relations entre le Mouvement olympique et ses diverses parties prenantes

Thème 4 : L'Olympisme et la jeunesse

- 4.1 Vers une société active
- 4.2 Le sport de compétition est-il toujours attrayant ?
- 4.3 Les manifestations sportives pour les jeunes

Thème 5 : La révolution numérique

- 5.1 Une nouvelle gestion des droits sportifs
- 5.2 Comment accroître l'audience en sport ?
- 5.3 Communication avec les diverses parties prenantes à l'ère du numérique

4. LA STRUCTURE DU CONGRÈS OLYMPIQUE

La commission pour le Congrès 2009 était responsable de la coordination générale de l'ensemble du Congrès et comprenait les membres de la commission exécutive du CIO ainsi que d'autres personnes désignées par le président.

Le comité de rédaction pour le Congrès 2009 a assuré la coordination de l'ensemble des contenus et des interventions du Congrès, tandis que le secrétariat du Congrès 2009 a fourni tout le soutien administratif nécessaire pour toutes les questions liées à son contenu.

Le comité d'organisation danois était, quant à lui, en charge de toute la logistique et des

aspects organisationnels du Congrès et de la Session du CIO.

5. LE CONGRÈS OLYMPIQUE VIRTUEL

La préparation pour le XIII^e Congrès olympique a débuté en 2007. La commission exécutive a approuvé le règlement du Congrès lors de sa réunion à Beijing le 26 avril 2007.

Puis en juillet 2007, le président Jacques Rogge a formellement lancé l'appel à contributions à tous les membres de la famille olympique lors de la Session du CIO au Guatemala. Il a également annoncé que pour la première fois dans l'histoire des Congrès olympiques, le grand public serait invité à exprimer ses vues sur les thèmes de discussion.

Afin de faciliter ce processus, le CIO a lancé le *Congrès olympique virtuel*, un site web consacré à la transmission en ligne de propositions sur les thèmes et sous-thèmes du Congrès par les membres de la famille olympique, le public et l'administration du CIO.

La "phase de collecte" du *Congrès olympique virtuel* devait à l'origine prendre fin le 31 décembre 2008. Toutefois, du fait des nombreuses réponses reçues dans les semaines précédant la date limite, il a été décidé de maintenir le *Congrès olympique virtuel* ouvert jusqu'au 28 février 2009.

La "phase d'analyse" a commencé début 2009 et les premiers résultats ont été présentés au comité de rédaction en mai.

En tout, il y a eu 453 contributions de la famille olympique et 1 319 contributions du grand public. L'administration du CIO a pour sa part soumis 32 contributions au *Congrès olympique virtuel*, lesquelles ont



pris plusieurs formes : rapports de commissions, résultats de forums et/ou de réunions – telles que *L'autonomie du sport* (Lausanne, février 2008) et le *6^e Forum mondial sur le sport, l'éducation et la culture* (Busan, septembre 2008) – ainsi que des rapports d'experts de l'administration du CIO.

Toutes les idées et propositions présentées par les contributeurs de la famille olympique ont été compilées en un seul document, lequel a servi de base au document final du Congrès et a aidé les intervenants, les modérateurs et les rapporteurs dans leurs préparatifs respectifs.

6. LE XIII^e CONGRÈS OLYMPIQUE

Le XIII^e Congrès olympique s'est déroulé en même temps que la 121^e Session du CIO.

Des membres du CIO, des représentants des Comités Nationaux Olympiques (CNO), des Fédérations Internationales (FI), des comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), des athlètes, des entraîneurs, des médias et des sponsors ont participé au Congrès, soit 1 249 personnes au total.

Il y a eu en outre 95 intervenants au Congrès olympique représentant les diverses composantes de la famille olympique. Tous les efforts ont été déployés pour que la répartition des sexes et des continents soit respectée dans le choix des intervenants pour les séances plénières et parallèles.

Une demi-journée a été consacrée à chacun des cinq thèmes. Les séances plénières du matin et de l'après-midi étaient suivies de trois séances parallèles portant sur les différents sous-thèmes.

La séance de discussion sur chacun des sous-thèmes commençait par les présentations d'un groupe d'intervenants.

Les modérateurs de chaque groupe étaient alors responsables de la période de mener les débats et veillaient à ce que tous les participants puissent s'exprimer.

Les principaux points de chaque séance parallèle ont été soigneusement enregistrés par des rapporteurs spécialement désignés, lesquels informaient le comité de rédaction des débats à la fin de chaque journée.

Le document final reflète les principales idées ressorties des discussions à Copenhague ainsi que les informations collectées par le biais du *Congrès olympique virtuel* au cours de la phase de préparation.

Le document final a été approuvé par la commission du Congrès et la commission exécutive du CIO le 5 octobre 2009.

Ce document a été approuvé par acclamation au cours de la séance plénière finale du Congrès. Les membres du CIO en ont pris acte lorsque la Session s'est à nouveau réunie le 7 octobre 2009.

7. POUR ALLER PLUS LOIN

- Norbert Müller, *Cent ans de Congrès olympiques*, Comité International Olympique, 1994.
- Pour plus d'informations sur les précédents Congrès et sur le XIII^e Congrès olympique, consultez le numéro 72 de la Revue olympique, *Idées de génie : Le Congrès olympique*, juillet-août-septembre 2009.

Publications du XIII^e Congrès olympique

- "XIII^e Congrès olympique - Contributions", Comité International Olympique, septembre 2009.
- *Une autre publication contenant tous les discours du XIII^e Congrès olympique sera publiée en 2010.*

IMPRESSUM



CONGRÈS OLYMPIQUES

Janvier 2010

Une publication du

Pour plus d'informations, contacter :



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Centre d'Études Olympiques
Tél. +41 21 621 63 18
Fax +41 21 621 67 18
studies_centre@olympic.org